

## Protection, prévention... Les 1001 missions du service Espace naturels



Pour sa première année d'activité, le service communautaire des espaces naturels a notamment sécurisé et protégé de nombreux sites naturels en presqu'île. Ici, les dunes de Lostmarc'h.

**Mardi, la commission Espaces naturels, biodiversité, climat et énergie s'est réunie à la Comcom. L'occasion de dresser le bilan de la première année d'activité du nouveau service, créé début 2020.**

Au sein de la communauté de communes, le service Espaces naturels est chargé de la gestion et de l'entretien des propriétés du Conservatoire du littoral (1 203 hectares), des 27 sites de la réserve naturelle régionale, du site Natura 2000 Presqu'île de Crozon, des espaces naturels sensibles départementaux (57 hectares) et des chemins d'intérêt communautaire (168 km).

**À lire** sur le sujet

Le service Espaces naturels communautaire mis en place

## Un gros travail de gestion des espaces naturels

De nombreux aménagements ont été réalisés pour sécuriser ou protéger les sites naturels : Pen-Had et fort du Gouin, à Camaret, l'île Vierge ou la pointe de Dinan, à Crozon, Landévennec, Roscanvel ou encore Trez-Bellec, à Telgruc.

En lien avec Natura 2000, le service a également mené des actions de gestion des espaces naturels et le plan d'action de la réserve naturelle. Notamment, la réouverture et la restauration d'une parcelle du Conservatoire à Porz-Naye, l'arrachage d'espèces invasives, à Porz-Naye, Pen-Had et au Portzic, la suppression de pins en milieux sensibles, la mise en place de l'exclos, pour les gravelots, à Morgat et de ceux de l'Aber, pour la protection des hirondelles de rivage, la restauration de la tourbière de Tromel, de landes au cap de la Chèvre et la suppression de prunelliers à Lostmarc'h.

**À lire** sur le sujet

Restauration de la tourbière de Tromel à Crozon

## Des infractions relevées

Les gardes du littoral et les agents du service ont assuré, cet été, une cinquantaine de missions de surveillance et relevé 1 198 infractions : camping sauvage, dépôts de déchets, feux, chiens non tenus en laisse, stationnement illicite, vidanges sauvages... Ils ont également ramassé 1,8 tonne de déchets sur les sites naturels et les rivages et géré l'échouage de mammifères marins (18 dauphins).